

Recueil des actes administratifs

■ n° 537

27 juin 2025

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2025-383 du 23 juin 2025 portant nomination au conseil de la documentation de La Rochelle Université du représentant du Pole Licences Collegium

Arrêté n° 2025-384 du 23 juin 2025 portant nomination au conseil de la documentation de La Rochelle Université de la représentante de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent

Arrêté n° 2025-385 du 23 juin 2025 portant nomination au conseil de la documentation de La Rochelle Université du représentant de l'Institut Universitaire de Technologie de La Rochelle

Arrêté n° 2025-387 du 25 juin 2025 portant composition du jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie du diplôme de la licence professionnelle du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique

Arrêtés

Arrêté n° 2025-383 du 23 juin 2025 portant nomination au conseil de la documentation de La Rochelle Université du représentant du Pole Licences Collegium

LE DIRECTEUR DU POLE LICENCES COLLEGIUM

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 714-1, et D. 714-28 et suivants,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu les statuts du Pole Licences Collegium,
Vu les statuts du service commun de la documentation de La Rochelle Université,
Vu le règlement intérieur du conseil de la documentation du service commun de la documentation de La Rochelle Université,

ARRÊTE

Article 1

Est nommé représentant du Pole Licences Collegium, au conseil de la documentation pour un mandat de quatre ans renouvelable :

> Monsieur Olivier de Viron.

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 23 juin 2025.

Le directeur
Olivier de Viron

Arrêté n° 2025-384 du 23 juin 2025 portant nomination au conseil de la documentation de La Rochelle Université de la représentante de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT LITTORAL URBAIN DURABLE INTELLIGENT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 714-1, et D. 714-28 et suivants,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,
Vu les statuts du service commun de la documentation de La Rochelle Université,
Vu le règlement intérieur du conseil de la documentation du service commun de la documentation de La Rochelle Université,

ARRÊTE

Article 1

Est nommé.e représentant.e de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent, au conseil de la documentation pour un mandat de quatre ans renouvelable :

> Madame Dorothee Simonneau

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 23 juin 2025.

Le directeur
Michel Berthier

Arrêté n° 2025-385 du 23 juin 2025 portant nomination au conseil de la documentation de La Rochelle Université du représentant de l'Institut Universitaire de Technologie de La Rochelle

LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE LA ROCHELLE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 714-1, et D. 714-28 et suivants,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu les statuts de l'Institut Universitaire de Technologie de La Rochelle,
Vu les statuts du service commun de la documentation de La Rochelle Université,
Vu le règlement intérieur du conseil de la documentation du service commun de la documentation de La Rochelle Université,

ARRÊTE

Article 1

Est nommé représentant de l'Institut Universitaire de Technologie de La Rochelle, au conseil de la documentation pour un mandat de quatre ans renouvelable :

> Monsieur Cyrille SUIRE.

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 23 juin 2025.

La directrice
Béatrice Chery

Arrêté n° 2025-387 du 25 juin 2025 portant composition du jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie du diplôme de la licence professionnelle du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 13,
Vu les statuts de la Rochelle Université,
Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité,

ARRÊTE

Article 1

Le jury chargé d'étudier les demandes de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie de la licence professionnelle du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique est composé pour l'année universitaire 2024-2025 de :

- > Frédéric Pouget, maître de conférences – président du jury,
 - > Luc Vacher, maître de conférences HDR, géographe, responsable du centre de traitement de l'information géoréférencée,
 - > Frédéric Rousseaux, maître de conférences en géographie
-

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 25 juin 2025.

Le président
Gérard Blanchard